



PARC ÉOLIEN
DE LINGHEM 2

Interlocuteur : Hervé PETIT

@ : herve.petit@nouvergies.com

Tél. : 06 62 45 28 65

PRÉFECTURE DU PAS DE CALAIS
Rue Ferdinand Buisson
62 000 ARRAS

A l'attention de Monsieur Le Préfet

Fontenay-sous-Bois, le 22 mai 2018

Objet : Demande d'autorisation environnementale unique dans le cadre du projet de parc éolien de LINGHEM 2.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur Jean-Claude BOURRELIER, Président de la SAS Parc Eolien de Linghem 2, sollicite l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Linghem. Cette installation est soumise à autorisation sous la rubrique suivante de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

- **Rubrique 2980** « Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs »

Vous trouverez ci-joint dans le présent dossier tous les éléments demandés aux articles R.181-13 et D.181-15-2 du Code de l'environnement.

Demande de dérogation

Je sollicite également une dérogation d'échelle des plans réglementaires au 1/500^{ème} conformément à l'article R512-6 du code de l'environnement, dont la lecture sera plus aisée qu'au 1/200^{ème}.

En vous remerciant par avance et vous souhaitant une bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération.

Jean-Claude BOURRELIER
Président